

Stabilité: un impératif pour le maintien des régimes

Fernanda Faria

Dans tous ces Etats, sécurité et stabilité des régimes politiques sont deux notions étroitement liées. Si au cours de la période post-indépendance ce rapport était une condition sine qua non pour la consolidation de l'Etat, il est plutôt devenu un instrument visant le maintien d'un statu quo où l'alternance et la pluralité politique étaient considérées comme une menace à l'unité nationale et, dès lors, à la stabilité intérieure. Ce rapport a pris de l'ampleur au cours des dernières années étant données les pressions accrues de la part des mouvements islamistes, les pressions pour la démocratisation des régimes et les problèmes économiques et démographiques, à l'égard desquels ces pays ne trouvent pas de solution à court terme. Ils y sont d'autant vulnérables que les régimes politiques maghrébins subissent déjà une crise de légitimité et de crédibilité, de degré variable selon les pays. Parmi les problèmes internes susceptibles de constituer une menace à la stabilité, la poussée de l'Islamisme politique radical est certainement le plus important. La façon dont il se manifeste et le tort qu'il peut faire au régime et à la stabilité politique intérieure varient dans chacun des trois pays.

Maroc: la domestication de l'armée

Seule «monarchie constitutionnelle» du Maghreb, le régime marocain est passé, au cours des années 60 et 70, d'un système où le pouvoir était partagé entre le roi et les gouvernements (au cours des premières années de l'indépendance) à un système de plus en plus centralisé, malgré quelques périodes de libéralisation coïncidant avec des moments de crise et utilisée pour apaiser les démonstrations de mécontentement.

Plus récemment la réforme de la constitution (approuvée par référendum le 4 septembre 1992), que les partis de l'opposition réclamaient depuis longtemps, et les élections législatives (en juin et septembre 1993 - les dernières élections avaient eu lieu en 1984), semblent indiquer une nouvelle vague d'ouverture politique et un nouvel essor constitutionnel de la monarchie marocaine. Le roi a beau être le personnage central du système politique marocain, les autres intervenants et les rapports qu'ils entretiennent avec le pouvoir font la particularité de ce régime. Ces éléments permettent de mieux comprendre la mouvance politique intérieure au Maroc. A l'inverse des pays voisins, le

Maroc compte sur le multipartisme. Aussi bien les partis que les associations politiques jouent un rôle indispensable pour rendre légitime le système politique marocain, même si leur action est contrôlée par l'Etat et souvent assez limitée, de par les règles du jeu définies par le monarque. Parallèlement, il existe ce que l'on appelle le makhzen, c'est-à-dire l'appareil d'Etat historique et traditionnel du Maroc. Le makhzen est un système complexe, constitué autour de la famille royale et des clans et familles traditionnelles marocaines qui, pour des raisons historiques, sont liées à l'institution monarchique. Le makhzen a dévoilé une capacité remarquable de renouvellement et continue d'occuper une place centrale au sein des forces politiques. Car malgré les phénomènes tels que la croissance démographique, l'industrialisation et l'urbanisation, la structure sociale du Maroc reste essentiellement de type traditionnel. A l'égard de ses fidèles, le roi est tenu d'assurer la représentation des divers courants et de personnifier la société marocaine.

La double légitimité, politique et religieuse est une caractéristique fondamentale du pouvoir royal marocain: le monarque est le chef politique de l'Etat mais encore le «commandeur des croyants». Face à cette double légitimité contester le pouvoir royal est une tâche très difficile car, pour avoir des chances d'aboutir, il faudrait s'en prendre à la fois au pouvoir politique et au pouvoir religieux. Jean-François Clément le démontre très clairement lorsqu'il affirme que «toute contestation politique ou religieuse ne peut que manquer le cœur du système ou de toute façon n'en toucher qu'une partie toujours très limitée. Les partis laïcistes contestent les décisions du chef de l'Etat mais se refusent a priori à discuter les actes du commandeur des croyants. Les militaires attaquent le chef du makhzen. Mais, dès que le roi commence à réciter la fatiha, comme à Skhirat, les mutins posent leurs armes et prient avec lui». Le régime a cependant connu des tentatives de soulèvement, probabilité qui n'est pas écartée à l'avenir.

La menace intérieure au Maroc est donc intimement liée au maintien du régime politique et au jeu politique tel que le définit le souverain. Contrairement à l'Algérie, les menaces intérieures ne sont pas liées à la montée de l'islamisme politique radical, même si ces mouvements deviennent de plus en plus visibles au Maroc, notamment dans le milieu universitaire. Aucun indice ne semble indiquer d'éventuelles infiltrations islamistes au sein de l'armée, à l'inverse de ce qui s'est passé en Tunisie et en Algérie. De par la double nature de la légitimité du roi, le Maroc n'a pas connu de politiques de laïcisation, comme en Tunisie et en Algérie. Le Maroc a une politique religieuse officielle que ce soit au plan national (il y a des institutions de formation théologique, des confréries religieuses

toujours très représentatives, une réglementation étatique quant à l'usage des mosquées, un discours officiel plus au moins répercuté dans toutes les mosquées du royaume et sous la haute surveillance du Conseil des Ulémas, pièce maîtresse de la politique religieuse du pouvoir) ou international (il accueille des conférences islamiques, le roi préside au comité AI-Qods, etc). Bien que les partis politiques puissent être la source d'une menace potentielle, ils sont trop étroitement encadrés dans les règles définies par le roi, de telle sorte que leur crédibilité, en tant que porteurs de changement, et donc leur capacité de mobilisation populaire n'a pas beaucoup d'impact. La société marocaine connaît un certain désenchantement qui semble d'ailleurs profitable aux mouvements islamistes. Dans un contexte de grand mécontentement social, le potentiel de menace que ces acteurs représentent n'en est que renforcé. C'est pourquoi le pouvoir accorde une priorité au développement et à la libéralisation économique, porteurs d'un message de libéralisation politique future.

Au départ et jusqu'aux années 80, l'armée incarnait la menace excellence. L'armée marocaine a essayé à plusieurs reprises d'éliminer physiquement le roi ou du moins le contraindre à abdiquer. De par sa participation à la répression menée par les armées coloniales française et espagnole, elle est assez mal perçue par la population marocaine. C'est la «guerre des sables» en 1962 qui permettra à l'armée marocaine de se renflouer (ses effectifs sont passés de 23 000 à 35 000 hommes), de rétablir son image publique et d'être investie garante de la sécurité et de l'intégrité nationale. Dix ans plus tard, suite aux tentatives de putsch, l'armée portait à nouveau une aura de suspicion et de méfiance, surtout aux yeux des élites et des partis politiques, qui seraient probablement éliminés. Suite aux complots, l'armée a bien sûr été placée sous haute surveillance et la hiérarchie militaire a été fortement ébranlée. Beaucoup d'officiers ont été éliminés ou simplement mis à l'écart. Les promotions ont été retardées pendant une douzaine d'années, jusqu'en 1984, et les militaires ont été écartés de l'administration. C'est au roi qu'il revient de définir la politique de défense (assisté par un nombre limité de collaborateurs très proches) et il se réserve un pouvoir total et exclusif dans ce domaine. Le Ministère de la Défense a été remplacé par un cabinet de défense dont les fonctions sont exclusivement administratives et bureaucratiques. Le Parlement n'a qu'un rôle consultatif, il doit présenter des recommandations sur la politique de défense et approuver le budget pour la défense. Outre ces mesures, le Ministère de l'Intérieur a été restructuré et le nombre de forces paramilitaires a pratiquement doublé depuis 1973.

Le conflit du Sahara occidental est un des facteurs qui aurait permis au roi de gérer le problème que lui posait l'armée. L'affaire du Sahara a permis au roi d'occuper l'armée à des affaires autres que politiques et de l'éloigner du centre du pouvoir; parallèlement la solde des militaires a augmenté de façon considérable. Si d'une part l'armée a représenté une menace pour le régime, elle a d'autre part permis de renforcer les pouvoirs du monarque et de resserrer le champ politique face aux revendications des partis et des syndicats, car face à la perspective d'un coup militaire le roi apparaissait comme le garant du pluralisme et des libertés politiques.

A l'heure actuelle même si le pouvoir craint toujours l'armée, la menace semble moins plausible. D'une certaine façon elle est remplacée par des inquiétudes inhérentes aux risques de dérapage économique qui aurait des conséquences néfastes pour la stabilité sociale et politique intérieure. Cependant la perception de l'armée en tant que menace potentielle n'a pas tout à fait disparu; par rapport aux années 70 et 80, elle apparaît plus diffuse et moins probable mais n'en reste pas moins un acteur à prendre en considération dans l'évaluation des menaces potentielles. Dans les conclusions d'une étude sur les menaces potentielles et les coalitions possibles dans le cadre global du Maroc, les militaires sont présents en tant qu'acteurs politiques dans les scénarios considérés parmi les plus probables. Un élément de préoccupation, bien que certains ne lui accordent pas trop d'importance, porte sur les conséquences de la démobilisation lorsque le conflit du Sahara occidental sera réglé. N'oublions pas que les deux tiers de l'armée marocaine (près de 150 000 hommes) sont à présent stationnés au Sahara, or il faudra occuper ceux qui devront quitter l'armée tout en leur assurant des conditions de vie comparables à celles dont ils jouissaient dans l'armée (en particulier au niveau du revenu). Ceux qui sont moins soucieux à l'égard des suites de cette démobilisation fondent leurs arguments sur le fait qu'au Sahara l'armée n'a pas seulement un rôle de combat, mais est aussi chargée de construire des infrastructures et d'améliorer les conditions de peuplement et de développement économique dans la région.

D'autant que lorsque l'affaire sera réglée (et c'est clair que pour le Maroc le processus de paix au Sahara occidental ne peut aboutir que par la confirmation de la marocanité du territoire) une bonne partie des effectifs resterait sur place pour poursuivre ce travail et pour surveiller les longs kilomètres de frontières du Sahara. Des programmes de reconversion de cadres dans le secteur économique sont envisagés pour répondre au problème de la démobilisation d'une partie de ces forces militaires.

Le système politique du Maroc est pourtant fragile, bien, que le roi ait su maîtriser le jeu politique en distribuant des fonctions (en réalité secondaires) aux divers acteurs politiques, certains ayant même été mis en place sous ses auspices. La stabilité politique ne pourra être durable que si des réformes sont entreprises à tous les niveaux. L'armée et l'affaire du Sahara occidental ont pendant longtemps été utilisées comme subterfuges de la politique interne pour contourner l'ouverture politique les partis réclamaient et pour justifier un plus grand contrôle et la centralisation du pouvoir. Cependant, et même s'il existe toujours un consensus autour de ces questions, ce n'est plus au nom d'un tel consensus que la libéralisation politique pourra être reportée. Plusieurs analyses indiquent que le monarque aurait intérêt à s'y attacher lui-même plutôt que de laisser cette tâche à son successeur. Par ailleurs, même si certaines questions reviennent à l'ordre du jour, telles que la nouvelle menace potentielle venant de l'Algérie et l'affaire des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, elles ne peuvent en soi justifier un raffermissement du pouvoir central ni le report d'une plus grande libéralisation politique.

Armée et pouvoir politique en Algérie: entre le partage et l'ancrage

Plus que dans n'importe quel autre pays du Maghreb, la situation interne en Algérie monopolise l'attention des forces politiques et militaires et conditionne davantage la politique de sécurité algérienne et les rapports politico-militaires. Par rapport aux autres pays maghrébins, la situation en Algérie est sans doute la plus critique et la plus complexe. A tel point que la nature de la menace n'est plus aussi évidente et il est moins facile de discerner sur qui s'exerce cette menace face à la division de la société algérienne, déchirée entre l'appui à la contestation islamiste et l'appui à l'armée. Malgré son image négative auprès d'une bonne partie de la population étant donnée la répression qui a eu lieu suite aux émeutes de 1988 et qui se fait sentir actuellement dans la lutte anti-islamistes, l'armée reste néanmoins l'organisation la plus crédible et la mieux organisée au sein du système politique algérien.

L'islamisme radical et la déstabilisation interne menée de front par ces groupes extrémistes est perçue par les autorités algériennes comme une menace pour l'Etat et les institutions constitutionnelles. En effet, le phénomène islamiste y a pris des proportions et les manifestations y ont été beaucoup plus violentes qu'ailleurs au Maghreb. Un autre facteur important distingue l'Algérie de ses voisins: l'armée ne représente pas une menace pour le pouvoir puisqu'elle est elle-même la source du pouvoir.

En Algérie le pouvoir a toujours été de nature politico-militaire. L'Armée nationale populaire, héritière légitime de l'Armée de libération nationale (ALN), a toujours occupé les devants de la scène politique algérienne, depuis 1954 et plus particulièrement depuis 1965, lorsque Ben Bella a été destitué et que Boumediène a assumé la présidence. Les circonstances dans lesquelles s'est déroulée la lutte pour l'indépendance ont rendu assez floue la distinction entre pouvoir politique et pouvoir militaire. L'armée a fini par acquérir une légitimité «révolutionnaire», voire politique, qui lui a permis de justifier sa prise en main de la construction de l'Etat et de contrôler le régime politique, institué par ceux qui avaient mené la lutte de libération nationale dans les rangs de l'ALN. Malgré quelques pressions pour la primauté du politique sur le militaire, l'ALN a réussi à écarter ceux qui ont voulu repousser l'armée du pouvoir. Boumediène, colonel et héros de la guerre de libération nationale, a incarné la consolidation de la présence de l'aile militaire du FLN au pouvoir, contrepoint de la période Ben Bella, et en même temps sa popularité lui a permis de s'afficher comme représentant de la volonté populaire. Il dirigeait à la fois le FLN, l'Etat et l'armée; le FLN n'étant qu'une façade civile derrière laquelle se cache le contrôle sous-jacent des militaires, surtout par l'intermédiaire du Conseil de la Révolution. Ce n'est qu'en 1989, après les émeutes de l'année précédente, et grâce à l'adoption d'une nouvelle constitution, que ce lien étroit entre le FLN, l'Etat et l'armée s'est brisé. Le multipartisme devient institutionnel et met fin au système de parti unique. L'armée est invitée à se faire fi de la vie politique et le président de la République renforce ses pouvoirs. Le chef d'Etat quitte également la direction du parti, de même que l'armée se retire du bureau politique et du comité central du FLN. Face à la séparation des pouvoirs, l'entente sera dorénavant plus difficile.

Depuis l'indépendance et jusqu'aux années 80, l'Algérie n'a pas connu de problèmes internes susceptibles de menacer le pouvoir institué. Les luttes pour le pouvoir n'étaient certes pas absentes mais les rivalités et alternance se décidaient au sein du parti unique. Un des facteurs favorables à la stabilité interne de l'Algérie au cours de cette période a trait à la rente pétrolière qui permettait à l'Etat de prendre en charge les individus et de poursuivre une politique «développementaliste», sans se soucier des contraintes économiques ni de la gestion à long terme des ressources et de leur affectation. Après la crise pétrolière de 1986, la situation économique de l'Algérie s'est considérablement détériorée, de telle sorte que l'Etat providence algérien est devenu insoutenable. La chute des revenus pétroliers, l'augmentation du ratio du service de la dette (de 76% du revenu

des exportations en 1992) et la croissance démographique qui a de fâcheuses répercussions sur le taux de chômage (officiellement il est de 20%, plus de 50% des chômeurs ont moins de 25 ans), ne sont que quelques-uns des facteurs, de poids sans doute, qui permettent d'expliquer et de comprendre la situation dans laquelle se trouve l'économie algérienne. A titre d'exemple et pour mieux illustrer la gravité de la situation économique et l'incapacité du système productif algérien, il faut savoir que pour maintenir le taux de chômage à 20% il serait indispensable de créer près de 240 000 emplois par an. Or même pendant les années d'abondance de l'ère Boumediène, l'Algérie n'était pas en mesure de créer 100 000 postes de travail par an.

Le changement dramatique de la situation économique se revêt d'une importance fondamentale puisqu'il a des conséquences directes sur le système politique. D'une part, il contribue à augmenter la crise de crédibilité et de légitimité de la classe politique algérienne, déjà assez érodée par les accusations de clientélisme et de corruption. D'autre part, une bonne partie de l'élite algérienne s'oppose à la libéralisation économique qui présupposerait, à son tour, davantage d'ouverture et de transparence politique, ce qui a induit les changements en 1989. Les islamistes s'insèrent dans la stratégie du pouvoir, dans un premier temps pour contrecarrer l'influence des marxistes, puis dans les années 80, comme contrepoids à un FLN, seul parti représenté à l'Assemblée nationale, peu porté sur les réformes économiques et politiques.

Suite aux élections locales de 1990, les islamistes commencent à constituer une menace pour le régime ce que les résultats du premier tour des élections législatives de décembre 1991 ont fini par confirmer. Au scrutin le Front islamique du salut (FIS) a remporté la majorité des voix, presque le double par rapport au FLN.

Plus que de par le fait de constituer une alternative au pouvoir ou en raison de clivages idéologiques profonds, les islamistes menacent le régime parce qu'ils représentent une rupture au sein du système politique et de la société. Un pouvoir islamiste en Algérie est également perçu comme une menace à la vie même des membres de l'élite qui a gouverné l'Algérie depuis l'indépendance et de ceux qui auraient appuyé le régime. Aux yeux de l'armée les islamistes constituent une menace notamment de par la portée de l'appel qui risque d'attirer des militaires - les autorités algériennes n'avancent pas de chiffres mais ne nient pas non plus qu'il existe bon nombre de désertions et que les infiltrations islamistes au sein de l'armée sont fréquentes - et risque aussi de provoquer des scissions au sein de l'armée quant à son rôle et à la façon de faire face au problème. Ces risques

s'aggravent à partir du moment où les militaires se sont emparés du pouvoir suite au coup qui a écarté Chadli Benjedid.

Depuis 1991, l'armée s'est engagée dans la répression du FIS. Selon les données du rapport annuel d'Amnistie internationale en 1993, plus de 10 000 personnes auraient été arrêtées à la suite des manifestations début 1992, et plus d'une centaine de personnes auraient été tuées par les forces de sécurité. Le FIS est contraint à la clandestinité. L'échec de la voie dite légaliste ou modérée du FIS a cédé le pas à la voie radicale. Le FIS, qui n'était pas un mouvement unitaire se dissémine en plusieurs groupuscules armés; les plus connus sont le Mouvement islamique armé (MIA) et le Groupement islamique armé (GIA) qui mènent une lutte de guérilla avec les forces de sécurité. Ils deviennent les dirigeants de cette lutte, ne reconnaissant pas un chef unique. Le GIA qui s'oppose radicalement à tout dialogue, ne reconnaît surtout pas les dirigeants islamistes exilés en Europe.

Indépendamment de l'évolution des mouvements islamistes, l'armée a tout intérêt à résoudre la question dans les plus brefs délais. L'effet d'usure d'un conflit de guérilla, les risques d'ébranlement de la cohésion de l'armée, s'ajoutent au mécontentement populaire et à la crise de crédibilité et de légitimité du pouvoir et ne jouent pas en faveur de l'armée. Dans un tel scénario, le maintien de l'unité des forces armées semble devenir la pièce maîtresse: la conviction selon laquelle «l'Algérie tiendra tant que l'armée tiendra» n'est pas écartée. Les risques d'ébranlement des forces militaires ne sont pas à mépriser d'autant plus que deux courants les divisent à présent: ceux qui soutiennent un dialogue avec les islamistes et qui seraient éventuellement prêts à un partage du pouvoir (dits «dialoguistes», représentés par l'actuel président, le général Lamine Zéroual) et une deuxième tendance, les «éradicateurs», qui s'opposent à toute sorte de compromis avec les islamistes et n'hésitent pas à mener la lutte jusqu'au bout. Ce dernier courant semble trouver des appuis dans la haute hiérarchie militaire algérienne. A ce titre il faut remarquer que les tentatives de dialogue avec les islamistes se heurtent aux divisions et à l'absence d'un véritable dirigeant dans le camp islamiste.

Outre la question islamiste, d'autres problèmes peuvent avoir un impact sur l'instabilité intérieure de l'Algérie, bien qu'ils ne soient mentionnés que très rarement. Il s'agit notamment du particularisme culturel des Touaregs; et des Kabyles et éventuellement dans un futur proche celui des forces militaires du Polisario, si la solution du conflit au Sahara occidental était favorable au Maroc.

Le problème des Touaregs; et la création éventuelle d'un Etat Touareg semble appartenir au domaine de la fiction, et ne constitue pas une préoccupation politique majeure en Algérie. Ce peuple de nomades, dépourvu de force politique, est jugé trop faible et trop éloigné du centre névralgique pour représenter une menace réelle. Un éventuel Etat Touareg ne semble pas être un projet crédible ou probable pour les autorités algériennes. En revanche, une éventuelle sécession de la Kabylie apparaît de façon plus crédible pour certains, tandis que d'autres la considèrent assez peu probable. A l'inverse des Touaregs, les Kabyles sont beaucoup plus nombreux, plus influents et mieux organisés politiquement (malgré l'absence de référence régionaliste, le FFS est nettement un parti kabyle) et pourraient donc faire le poids. En général, les Kabyles semblent être moins perméables à l'influence islamiste et s'opposent de façon plus radicale au compromis ou au dialogue avec les mouvements et les groupes islamistes radicaux. Dernièrement, les manifestations et revendications visant la reconnaissance officielle de la langue kabyle sont devenues monnaie courante. Certaines analyses croient y discerner les signes avantcoureurs de revendications futures réclamant plus d'autonomie politique et même une possible sécession, au cas où les islamistes monteraient au pouvoir en Algérie. D'autres analyses considèrent la sécession kabyle improbable.

En ce qui concerne l'avenir des forces militaires du Front Polisario après un règlement du conflit favorable au Maroc, il ne semble pas envisageable que ces forces puissent devenir un instrument des groupes armés islamistes contre le pouvoir algérien. L'armée a toujours appuyé le Polisario et semble continuer d'entretenir des relations proches, ce qui n'est apparemment pas le cas des islamistes. En plus, les forces du Polisario ne sont pas assez nombreuses (4 000 hommes environ) pour devenir vraiment une menace.

En l'état actuel, ces problèmes ne sont que des hypothèses, mais peuvent devenir des problèmes réels, en l'occurrence la question de la Kabylie, si les islamistes arrivent au pouvoir en Algérie. Une raison supplémentaire pour déterminer la prépondérance croissante des problèmes internes et de la «menace» islamiste dans les préoccupations et priorités sécuritaires de l'Algérie.

Tunisie: entre l'ouverture politique et l'apprivoisement

Habib Bourguiba, héros de la lutte de libération nationale et président depuis l'Indépendance jusqu'en novembre 1987, a établi en Tunisie un régime présidentiel qui se caractérise notamment par son orientation vers l'Occident (soit en termes stratégiques,

soit en termes de modernisation de la société tunisienne), la suprématie de l'Etat et l'hégémonie du Rassemblement démocratique constitutionnel (RCD, descendant du mouvement de libération nationale). Dans le droit fil des émeutes de 1978, de la détérioration économique et de la contestation politique, notamment par la montée du mouvement islamiste en Tunisie, le multipartisme a été légalisé en 1981. Cependant le mouvement islamiste En-Nahda (devenu entretemps Mouvement de la Tendance islamique, MIT) est resté dans la clandestinité, n'ayant pas été reconnu comme parti politique.

Bien que le multipartisme n'ait été tué qu'en 1981, il serait désabusé d'affirmer que le Système sentait la menace de l'opposition. L'opposition n'existait pas en tant que telle puisque le pouvoir ne souhaitait en rien qu'une opposition se développe. La notion d'opposition était en contradiction avec le principe même de suprématie de l'Etat et d'un système politique fondé sur l'unité et le consensus national. Donc, mis à part les communistes - minorité, très active certes, mais qui n'était représentative que dans le milieu universitaire - depuis l'indépendance et jusqu'aux années 70 le pouvoir tunisien n'a pas connu d'opposition.

Ce n'est qu'à la fin des années 70 et surtout pendant les années 80 que la perception d'une menace interne commence à se développer. D'abord parce qu'une force politique pouvant jouer le rôle d'opposant au régime voit enfin le jour et se présente en quelque sorte comme une alternative en politique. Il s'agit du mouvement islamiste En-Nahda, qui avait commencé son ascension vers la fin des années 60, en partie favorisé par le pouvoir pour contrecarrer l'influence des marxistes.

La représentativité des partis politiques de l'opposition en Tunisie reste encore très discrète. Exception faite du mouvement islamiste et de quelques formations marginales (tel que le Parti ouvrier communiste tunisien, POCT, héritier de l'extrême-gauche des années 70), le discours des partis politiques tunisiens ressemble à bien des titres à celui du pouvoir car ils ne disposent pas vraiment d'un programme alternatif. La seule organisation politique capable de constituer une alternative politique à l'égard du parti dominant est le MTI. Le résultat des élections d'avril 1989 illustrent bien le phénomène. Selon les résultats officiels, le parti au pouvoir aurait obtenu 80% des voix, les islamistes 16% et les partis de gauche 3%. Selon les résultats non-officiels le RCD aurait obtenu 57%, les islamistes 24% et le Mouvement des démocrates socialistes 11%. Le mouvement islamiste est donc devenu la deuxième force politique en Tunisie et la principale crainte

du pouvoir. Ses rapports avec le pouvoir et sa stratégie ont beaucoup changé depuis la fin des années 70 et jusqu'à ces dernières années. Fortement persécutés par le régime de Bourguiba, leur action politique se traduisait par des manifestations de rue mais aussi par des actions de subversion notamment au sein de l'armée et de la police . Après le changement de 1987, les rapports avec le pouvoir ont traversé une période d'accalmie et même de dialogue. Le MIT semblait prêt à s'engager dans une voie légaliste et a même participé dans les débats en vue d'un «pacte national». Cependant les divisions au sein du mouvement islamiste se sont accentuées et, lorsque le pouvoir a refusé de le reconnaître en tant que parti politique, les rapports se sont à nouveau tendus surtout au moment où le MIT ou des factions radicales ont attaqué un siège du RCD et que le pouvoir a accusé, en octobre 1991, les islamistes de conspiration pour prendre le pouvoir. La répression, la surveillance et le contrôle des islamistes et des personnes jugées proches des islamistes se sont resserrés.

Parallèlement, suite à la reprise de la violence et à la prise de position lors de la guerre du Golfe, qui aurait discrédité le mouvement, le MIT a perdu l'appui des autres partis politiques qui s'étaient prononcés en faveur de sa légalisation. Les islamistes sont alors devenus la principale cible de la politique répressive du pouvoir, fait doublement justifié de par l'évolution politique en Algérie. Il y a aujourd'hui en Tunisie cinq à huit mille islamistes en prison, pour la plupart membres du MIT, et environ trois à quatre mille membres ou sympathisants rigoureusement surveillés par la police. La répression des islamistes est alors devenue la priorité des forces de police et, vraisemblablement, aurait été aussi celle de l'armée. Cet engagement (pour aussi bref qu'il soit) des forces armées dans la répression aux islamistes pouvait accorder à l'armée un rôle politique que le pouvoir tunisien ne lui a jamais consenti.

Une des sources potentielles de menace que Bourguiba a voulu écarter concerne une armée trop prééminente et puissante. C'est pourquoi l'armée tunisienne n'a jamais disposé d'importants moyens militaires, outre le fait que la Tunisie n'en avait pas les moyens. L'armée ne doit pas intervenir dans le maintien de l'ordre interne, rôle qui est du ressort de la gendarmerie et d'autres forces paramilitaires, sauf quand elle est appelée à le faire, comme ce fut le cas lors des émeutes de 1978 et 1984. Elle ne joue aucun rôle politique - de nos jours encore, l'armée n'a pas le droit de vote ni d'association politique (ni même au sein du RCD). L'armée tunisienne n'a jamais participé aux tentatives de coup ou représenté un quelconque danger pour le maintien du régime malgré quelques problèmes:

l'arrestation en 1976 de 22 membres des forces militaires accusés de conspiration , l'infiltration en 1983 de militants du Parti de Libération islamique dans les forces aériennes et, en 1987, les accusations de participation de militaires dans un plan pour un coup d'Etat préparé par les islamistes du MIT. La transition de Bourguiba à Ben Ali, le 7 novembre 1987, n'a pas été l'œuvre d'un coup militaire.

D'abord, il ne s'agit pas d'une rupture avec le régime de Bourguiba mais plutôt d'une continuité. Ensuite, le changement n'a pas été l'œuvre de l'armée mais issu du pouvoir lui-même avec la complicité de l'armée; bien que Ben Ali soit un haut officier qui a dirigé la sécurité militaire pendant de longues années, ce n'est pas ce facteur qui a déterminé sa prise du pouvoir.

La lutte contre les islamistes semble avoir été à un moment donné une priorité pour les forces armées. Si les islamistes continuent d'être considérés comme une menace, à présent cette tâche relève plutôt des forces paramilitaires qui se sont scindées en sous-groupes spéciaux et dont les effectifs ont beaucoup augmenté.

En dépit d'un discours officiel qui a pour but d'atténuer l'expression et l'importance de la menace islamiste en Tunisie, elle n'en reste pas moins la principale préoccupation sécuritaire, notamment en raison de la situation politique en Algérie.